



Envoyé en préfecture le 04/02/2025

Reçu en préfecture le 04/02/2025

Publié le 04/02/2025

ID : 071-217104637-20250127-2025003-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

N° 2025-003

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
Séance du lundi 27 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept janvier à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

Étaient présents : BASSEUIL Roland, BUTTET Frédéric, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, GROILLER Sébastien, JONON Corinne, LABOURET Christian, LAROCHE Lucas, MARTIN Claire, RENAUX Cécile

Étaient absents excusés : LAMBOROT Cécile, ayant donné pouvoir à RENAUX Cécile

Secrétaire de séance : CORRE Michelle

Secrétaire Générale de Mairie : BONNETAIN Ingrid

Nombre de membres
en exercice : 12

Nombre de membres
présents : 11

Date de convocation :
21/01/2025

OBJET : Délibération relative au remplacement d'un des délégués titulaires et d'un délégué suppléant au SYDESL.

Suite à la démission de Pascal BRESCIANI, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer Christian LABOURET comme délégué titulaire au SYDESL à la place de Pascal BRESCIANI et de nommer Jean-Luc CHANUT comme délégué suppléant.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 27/01/2025.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Jean-Luc CHANUT.

